



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 14/02/12

Reçu en Préfecture le : 17/02/12
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 13 février 2012
D - 2012/49

Aujourd'hui 13 février 2012, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,
Anne WALRYCK (présente jusqu'à 16h50)

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Sylvie CAZES, Madame Constance MOLLAT, Madame Sarah BROMBERG, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON

**Centre Culturel et Touristique du Vin. Marché négocié pour
la conception et la direction artistique des productions
audio et multimédia. Signature du marché. Autorisation.**

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La désignation du maître d'œuvre du Centre Culturel et Touristique du Vin a fait l'objet d'un concours portant, pour des raisons de cohérence globale du projet, à la fois sur la conception architecturale et la scénographie.

La conception artistique et la réalisation des contenus audio visuels et multimédia, qui vont en quelque sorte matérialiser aux yeux des visiteurs le discours scientifique avaient volontairement été exclues de cette première consultation au motif qu'il n'était pas possible d'anticiper ce que serait le projet scénographique et donc l'usage et la place des productions audiovisuelles et multimédia dans le parcours.

Aujourd'hui le choix a été porté sur un projet scénographique très intégré, dans lequel mobilier scénographique, mise en espace, éclairages, manipulations diverses se prolongent par des dispositifs audiovisuels et multimédia (une cinquantaine de films, une trentaine de dispositifs multimédia) pour proposer une expérience de visite globale. La cohérence nécessaire entre les éléments supports et décoratifs et les productions audiovisuelles et multimédia va demander une adaptation très fine, très soignée de la conception artistique des contenus, de manière à ce que malgré la diversité des formats (bornes, tables tactiles, projections grands formats, interactifs...) se dégage un style d'ensemble harmonieux et identifiable.

Il apparaît que l'agence Londonienne Casson Mann qui dispose de très nombreuses références en la matière au niveau européen est à même de conduire le projet artistique d'intégration des contenus dans le projet scénographique.

Cette agence de dimension internationale s'est fait reconnaître pour ses travaux au Musée Churchill, à Londres, dont les dispositifs mis en œuvre il y a maintenant une dizaine d'années, notamment la « *lifeline table* », considérée à l'époque comme particulièrement innovante, fait encore référence dans le monde de la scénographie. Les travaux plus récents au Musée des Sciences de Londres ou au Musée du Grand Nord témoignent de leur maîtrise parfaite de l'intégration d'éléments alliant interactivité, immersion et multisensorialité.

Leur approche est grand public et donne au multimédia une dimension scénographique forte. Leur style graphique très spécifique, qui s'appuie sur l'utilisation d'images patrimoniales, retravaillées de façon contemporaine, souvent ludique, parfois animées, est adapté aux enjeux de vulgarisation et d'attractivité du Centre Culturel et Touristique du vin. Leur parti pris esthétique est à la fois efficace et subtil, avec une véritable plus-value artistique qui nous semble indispensable pour souligner la valeur culturelle et patrimoniale du vin.

L'agence rassemble les compétences et les moyens techniques nécessaires (directeur artistique Garry Schelley, dessinateurs, graphics designers...) pour définir une ligne artistique claire applicable par les différentes agences de production qui seront en charge de la réalisation des films et multimédia.

L'agence et ses dirigeants ou leurs réalisations ont été distingués par de nombreux prix, et notamment en 2005 et 2006, nominés sur la shortlist du Gulbenkian Prize. Dinah Casson et Roger Mann, fondateurs de l'agence, ont été élus Royal designers for Industry en reconnaissance de « 20 years sustained excellence in aesthetic and efficient design for industry ».

Il est donc proposé de lui confier par marché négocié cette mission pour un montant de 481 989 € H.T.

En conséquence, et suite à l'avis de la Commission d'Appel d'Offres, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer le marché avec la société précitée, conformément à l'article 35-II 8 du Code des marchés publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits de l'opération en cours, rubrique 95 – Article 2313.

ADOpte A LA MAJORITE

Non Participation au Vote de Monsieur Rieffers

VOTE CONTRE DU GROUPE COMMUNISTE

ABSTENTION DU GROUPE SOCIALISTE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 13 février 2012

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Michel GAUTE